

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Société de Gestion: **FONCIA PIERRE GESTION**  
Agrément AMF: N° GP-14000024 en date du 11 juillet 2014  
Siège Social: **13 Avenue Lebrun - 92188 ANTONY Cedex**  
Site Internet: **pierre-gestion.foncia.com** ☎ **01 55 52 53 16** 📠 **01 55 52 52 51**

Nom prénom du Conseiller :	Cachet & signature :
N° d'agrément CIF :	
Date de réception de la souscription :	
Date de mise en jouissance des parts :	
Nombre de parts :	Origine :

Cadre réservé à la société de gestion

N° Associé : \_\_\_\_\_

### ● PLEINE PROPRIETE ● NU-PROPRIETE (si Usufruitier) (1)

Représenté par un tiers  NON  OUI Nom complet du tiers : \_\_\_\_\_ Qualité : \_\_\_\_\_  
 M.  Mme  M. & Mme (1)  M. & M. (1)  Mme & Mme (1)  Indivision (2)  SCI (3)  Société (3) SIRET : \_\_\_\_\_  
 • Souscripteur 1 Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ Naissance Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
 • Souscripteur 2 Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ Naissance Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
 Adresse postale : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville/Pays : \_\_\_\_\_  
 Adresse fiscale : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville/Pays : \_\_\_\_\_  
 Situation familiale  Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Pacsé(e) en  Indivision, en  Séparation de biens  
 Si vous êtes marié(e) Date de mariage : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Si vous êtes pacsé(e) Date de pacs : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Régime matrimonial  Sans contrat, communauté légale  Contrat communauté universelle  Contrat séparation de biens  Participation aux acquêts

**IMPOSITION**  I.R.  I.S.  Autres : \_\_\_\_\_  
**FISCALITE**  Résident  Non Résident - Pays : \_\_\_\_\_  U.S. Person - Tax Identification Number : \_\_\_\_\_

### ● USUFRUIT (Si nature de l'acquisition en Nu-propriété) (1)

Représenté par un tiers  NON  OUI Nom complet du tiers : \_\_\_\_\_ Qualité : \_\_\_\_\_  
 M.  Mme  M. & Mme (1)  M. & M. (1)  Mme & Mme (1)  Indivision (2)  SCI (3)  Société (3) SIRET : \_\_\_\_\_  
 • Souscripteur 1 Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ Naissance Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
 • Souscripteur 2 Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ Naissance Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
 Adresse postale : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville/Pays : \_\_\_\_\_  
 Adresse fiscale : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville/Pays : \_\_\_\_\_  
 Situation familiale  Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Pacsé(e) en  Indivision, en  Séparation de biens  
 Si vous êtes marié(e) Date de mariage : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Si vous êtes pacsé(e) Date de pacs : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Régime matrimonial  Sans contrat, communauté légale  Contrat communauté universelle  Contrat séparation de biens  Participation aux acquêts

**IMPOSITION**  I.R.  I.S.  Autres : \_\_\_\_\_  
**FISCALITE**  Résident  Non Résident - Pays : \_\_\_\_\_  U.S. Person - Tax Identification Number : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT :** Veuillez joindre au présent document un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal du compte sur lequel vous souhaitez que vos revenus soient crédités.

<b>SOUSCRIPTION</b>	Souscription de _____ part(s) de la SCPI PIERREVENUS	
	pour la somme globale de _____ €	
	<input type="checkbox"/> soit 268 € x _____ part(s) souscrites pour un montant inférieur à 100 000 € <b>OU</b> <input type="checkbox"/> soit 250 € x _____ part(s) souscrites pour un montant supérieur à 100 000 €	
<b>COUVERTURE</b>	<input type="radio"/> Chèque bancaire à l'ordre de la SCPI <input type="radio"/> Virement bancaire sur le compte de la SCPI	
<b>FINANCEMENT</b>	<b>Emprunt :</b> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Si OUI : _____ € représentant mon apport personnel et le solde au moyen d'un prêt de _____ € sollicité auprès de l'établissement suivant : _____	<b>Nantissement :</b> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

Le bulletin de souscription doit être retourné à la Société de Gestion accompagné des fonds correspondants. A réception, cette dernière accusera réception par lettre simple avec remise au souscripteur d'une copie du présent bulletin dûment renseigné sur les dates d'enregistrement et de jouissance des parts souscrites.

**Je déclare, être en possession des statuts de la société, de la note d'information ayant reçu le visa SCPI n°08-16 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 7 octobre 2008, avoir pris connaissance des conditions générales de souscription (au verso) et être informé que la société de gestion demande la réception des fonds correspondant pour la prise en compte de la présente souscription.**

Je déclare, être informé que la société ne garantit pas la revente des parts.

Le prélèvement libératoire forfaitaire est supprimé et remplacé par un prélèvement obligatoire non libératoire de 24%. Les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année précédent le paiement de ces revenus est inférieur à 25 000 € pour une personne seule et à 50 000 € pour un couple marié ou pacsé peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement (voir « demande de dispense du prélèvement obligatoire » sur notre site internet).

Les produits financiers sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux en vigueur de 15,5 %, ceux-ci, sont retenus à la source au moment de leur versement, ils concernent les résidents et les non-résidents.

**Important :** Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, il convient de joindre au présent bulletin, le formulaire de renseignements « Questionnaire de connaissance client et déclaration de provenance des fonds » dûment complété, daté et signé (disponible sur notre site internet).

DATE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

SIGNATURE(S) :

(1) Démembrement ou Indivision : Le(s) usufruitier(s) ; le(s) nu-propritaire(s) et les indivis formant l'indivision doivent apposer leur signature et indiquer leur identité.

(2) Pour les parts souscrites au nom de M. & Mme ou époux mariés sous le régime de la communauté légale, apposer les deux signatures.

(3) Pour les sociétés, indiquer la forme, le siège social, nom(s), prénom(s) et pouvoir(s) du ou des représentants et joindre les statuts.



# SCPI PIERREVENUS

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable au capital de 88387488€ au 31/12/2016

Siège Social : 13 Avenue Lebrun 92188 ANTONY Cedex

Objet Social : **Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif**

## CONDITIONS GENERALES DE SOUSCRIPTION

Les statuts de la SCPI PIERREVENUS ont été publiés dans le journal d'annonces légales, « Les Affiches Parisiennes » du 14 décembre 1989. La notice prévue à l'article n°422-196 du règlement général de l'AMF a été publiée dans le Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires du 23 juin 2017.

La note d'information qui m'a été remise avec le bulletin de souscription a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 08-16 en date du 7 octobre 2008.

### I - FORME ET OBJET DE LA SOCIETE

La société PIERREVENUS est une Société Civile faisant publiquement appel à l'épargne. Elle est régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, les articles qui lui sont applicables figurant dans le Code Monétaire et Financier, par le règlement général de l'autorité des marchés financiers, par tous les textes subséquents et par les statuts. Elle a pour objet exclusif l'acquisition directe ou indirecte, y compris en l'état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif; l'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location. Pour les besoins de cette gestion, la société pourra procéder aux opérations prévues par l'article L 214-114, L 214-115, R214-155 à R 214-156 du Code Monétaire et Financier.

- ♦ **Date d'ouverture** : 15 Janvier 1990
- ♦ **Durée** : La durée de la Société est fixée à cinquante ans à compter du jour de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.
- ♦ **Augmentation du capital** : Le capital social statutaire est fixé à 122400000€. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 122400000€.

### II - MODALITES DE SOUSCRIPTION (A compter du 01/07/2017)

➔ <b>Prix d'émission</b> :	Souscription inférieure à 100000€	Souscription supérieure à 100000€
♦ Valeur nominale	153,00€	153,00€
♦ Prime d'émission	97,00€	97,00€
♦ Commission de souscription de 6% HT soit 7,20% TTC	18,00€	-
♦ Prix de souscription	268,00€	250,00€

➔ **Commission de souscription** : Conformément à l'article 17 point 3 des statuts, la société de gestion perçoit une commission de souscription comportant deux parties : d'une part, une commission réglée par le souscripteur en supplément de son prix de souscription et ce uniquement pour les souscriptions inférieures à 100000€ de 6% HT (à majorer du taux de TVA en vigueur) du montant, prime d'émission incluse, de sa souscription, soit 18,00€ TTC par part souscrite et d'autre part une commission destinée à couvrir les frais de recherche d'étude et de réalisation des investissements de 3% HT (à majorer du taux de TVA en vigueur) prélevée sur la prime d'émission, étant précisé que cette commission ne sera due sur les investissements réalisés qu'en cas d'excédent de la collecte nette depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 sur la masse des investissements HD/HT réalisés depuis cette même date.

➔ **Date d'entrée en jouissance** : Le premier jour du trimestre qui suit la souscription et son règlement.

➔ **Minimum de souscription** : 1 part

### III - MODALITES DE REGLEMENT ET D'ENREGISTREMENT DE LA SOUSCRIPTION

Le règlement s'effectue à l'ordre de la SCPI PIERREVENUS au moment de la souscription et pour la totalité du prix d'émission.

- ♦ Soit 268,00€ x nombre de parts souscrites pour un montant inférieur à 100000€.
- ♦ Ou 250,00€ x nombre de parts souscrites pour un montant supérieur à 100000€.

Les parts souscrites en numéraire sont libérées intégralement lors de la souscription de leur montant nominal et de la totalité de la prime d'émission. Le règlement s'effectue soit par virement bancaire, soit par chèque libellé à l'ordre de la SCPI PIERREVENUS.

Les parts souscrites à l'aide d'un financement à crédit ne seront validées qu'après encaissement des fonds correspondant à la totalité du prix de souscription.

Le bulletin de souscription doit être retourné à la Société de Gestion accompagné des fonds correspondants. A réception, cette dernière accusera réception par lettre simple avec remise au souscripteur d'une copie du présent bulletin dûment renseigné sur les dates d'enregistrement et de jouissance des parts souscrites.

### IV - LIEU DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements seront reçus au siège social de la société de gestion Foncia Pierre Gestion, 13 avenue Lebrun à Antony (92188) cedex.